Procès-verbal du comité consultatif de la CRTO
4 mars 2021 (par vidéoconférence)

Commission des relations de travail de l'Ontario

Présences : Bernard Fishbein – président, CRTO
Ursula Boylan – greffière adjointe, CRTO
Matthew Wilson – président suppléant, CRTO
Lindsay Lawrence – avocate, CRTO
Aaron Hart – avocat, CRTO
Amyn Hadibhai – ministère du Travail
James Jennings – Association du Barreau de l'Ontario
Graham Williamson – syndicat
Steve Krashinski – syndicat
Laurie Kent – syndicat
Chris Fiore – employeur
Melissa Kronick – syndicat
Neil Dzuba – employeur
Ben Ratelband – employeur
Craig Morrison – syndicat
Keith Burkhardt – employeur

Absences : Catherine Gilbert – directrice et greffière, CRTO
Marina Schellenberg – employeur

Bernard Fishbein préside la réunion. La réunion commence à 17 h 05.

1. Nouveaux vice-présidents

Bernie mentionne que Maureen Doyle et Neil Keating ont récemment été nommés vice-présidents à temps plein. Je peux vous dire aussi que nous attendons l'approbation de trois autres vice-présidents à temps partiel.

2. Le point sur le volume de dossiers

Ursula : 80 % du volume de dossiers de l'an dernier. 204 dossiers liés directement à la COVID. Aucun arriéré important à mentionner.

3. Audiences en personne

Bernie dit que la reprise des audiences en personne n'est pas prévue présentement.

4. Adresses courriel et scrutins électroniques

Bernie mentionne que tous les scrutins se tiennent par voie électronique pendant la pandémie. Selon la procédure initiale, on demandait aux employeurs de fournir l'adresse courriel de la Commission. Les premières demandes des syndicats concernant les adresses courriel ont été rejetées. Une décision a été rendue la semaine dernière dans l'affaire *Mappi*, où, en se fondant sur les faits du dossier, la Commission a envoyé au syndicat les adresses courriel du syndicat. La Commission a indiqué qu'elle se penchera sur cette question au cas par cas pour ses processus.

5. Publication des accords de projet sur le site Web de la Commission (Keith Burkhardt)

Keith dit qu'il n'est pas certain de ce que la Commission fait lorsqu'un accord de projet lui est envoyé et qu'il pense ou demande que la Commission envisage d'afficher sur son site Web comme elle le fait pour les demandes d'accréditation. Il y a des considérations d'intérêt public et rien de particulièrement privé dans l'accord.

Bernie mentionne que les litiges concernant les accords de projet ne sont pas fréquents à la Commission. Je devrai examiner ces dispositions de nouveau. Je me rappelle qu'il y a des exigences relatives aux avis, l'avis doit contenir l'accord de projet proposé. Tous les commentaires que nous recevons doivent juste être remis à la Commission si quelqu'un conteste cela et ce serait mentionné comme tout autre dossier de litige. Il faudra s'informer et revenir.

Bernie dit qu'il s'informera sur la raison pour laquelle nous ne pouvons pas afficher.

6. Autres questions (le cas échéant)

James Jennings a soulevé des questions concernant la réduction des règlements.

Matt dit que nous avons rencontré des médiateurs au sujet d'outils supplémentaires et nous avons envoyé des agents de relations industrielles en prévision des audiences.

Laurie dit qu'elle veut juste soulever un problème que nous avons remarqué au sujet de l'A139 : nous avons eu des renvois de griefs parce que l'A139 ne mentionne pas les associations d'employeurs et il est rejeté.

Bernie dit que même avant la pandémie, cela a été traité avec les associations d'employeurs.

James Jennings dit qu'au sujet de l'A-139, nous n'avons pas reçu de réponse claire sur la question de savoir si les « RP » doivent le faire. Bernie dit que notre vraie préoccupation est de veiller à ce que tout ce qui est fait par courriel soit réellement signifié. Nous allons nous pencher sur la question pour déterminer si nous devrions préciser.

7. Dates des prochaines réunions

Les prochaines réunions se tiendront le 15 juin 2021 et le 21 septembre 2021.

Réunion ajournée à 17 h 49.

Procès-verbal rédigé par Aaron Hart.

PROCHAINES RÉUNIONS PRÉVUES POUR